

DOSSIER LICENCE – saison 2018/2019



Pour établir votre licence, nous vous demandons de compléter et rendre lors des séances d'inscriptions les documents ci-dessous :

• **Pour les renouvellements :**

- ✓ La fiche de renseignements ci-jointe. Merci d'indiquer **une adresse mail valide** et que vous consultez régulièrement car votre licence vous sera transmise via courriel. Merci également de préciser votre **latéralité (gaucher/droitier) et votre taille.**
- ✓ Il vous faudra compléter le questionnaire santé (ci-joint), si vous cochez une case « oui » il faut fournir un certificat médical d'aptitude à la **pratique du handball en compétition** (exemple joint en annexe) établi **après le 01/06/2018.**
- ✓ **Une enveloppe** timbrée à votre adresse.
- ✓ La cotisation qui est due le jour de votre adhésion soit, (voir ci-joint) elle est payable en quatre fois par chèques datés à votre convenance (nous acceptons les chèques vacances, pas de rendu de monnaie).

Concerne uniquement les mineurs :

- ✓ L'autorisation parentale FFHB (document joint)
- ✓ Une photo d'identité récente.

Concerne uniquement les seniors :

- ✓ 1 chèque de caution de 50€ pour les maillots et shorts et pour la caution « responsable de salle » - le joueur senior s'engageant à participer 3 fois dans la saison aux responsabilités de salle (arbitrage, table, buvette, ...)

• **Pour les créations :**

Il faut l'ensemble des pièces citées ci-dessus et :

- ✓ Une photocopie de votre carte d'identité ou livret de famille ou passeport,....
- ✓ 1 photo d'identité (votre nom et année de naissance au dos).
- ✓ 1 certificat médical dont la date est postérieure au 01/06/2018.
- ✓ Pour les mutations, un chèque de caution de 100 euros est demandé pour les enfants à partir de 12 ans et 150 euros à partir de 17 ans. Non touché et rendu lors de l'inscription la deuxième année. Touché en cas de non réinscription.

• **Infos :**

- ✓ Chaque licencié doit apporter son ballon personnel à chaque entraînement. Une boutique vous sera proposée lors des permanences licence.
- ✓ Le licencié qui attire un nouveau partenaire aura un remboursement de 25% du montant du sponsoring sur le prix de la licence à concurrence du prix de la licence.
- ✓

Les permanences licences ont lieu du 19 juin au 12 juillet. Le mardi de 18h30 à 19h30 au gymnase Louis

Ballard de Guilers et le jeudi de 18h00 à 19h00 au gymnase de Kerzouar à Saint-Renan.

N'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements :

Saint-Renan Guilers Handball

☎ 06-95-11-98-22

✉ saintrenanguilers.handball@gmail.com

www.srqhb.fr



CERTIFICAT MÉDICAL

(Article L231-2 du code du sport)

Je soussigné(e), docteur

certifie avoir examiné ce jour M. M^{me}

né(e) le (jj/mm/aaaa) :

et n'avoir décelé aucune contre-indication à la pratique du handball en compétition ou en loisir.

Date (jj/mm/aaaa) :

Signature et tampon du praticien
obligatoires

Données morphologiques facultatives communiquées pour permettre une analyse globale fédérale anonymée :



Arrêté du 20 avril 2017 relatif au questionnaire de santé exigé pour le renouvellement d'une licence sportive

Le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports,
Vu le code du sport, notamment ses articles L. 231-2 à L. 231-2-3 et D. 231-1-1 à D. 231-1-5,

Annexe II-22 (Art. A. 231-1) du Code du sport
Renouvellement de licence d'une fédération sportive
Questionnaire de santé " QS-SPORT "

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

RÉPONDEZ AUX QUESTIONS SUIVANTES PAR OUI OU PAR NON. DURANT LES DOUZE DERNIERS MOIS :	OUI	NON
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
À ce jour :		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL

16, avenue Raspail - CS 30312 | T. +33 (0)1 46 15 03 55 | ffhb@ffhandball.net
94257 GENTILLY Cedex | F. +33 (0)1 70 76 65 92 | www.ff-handball.org

Association loi 1901 - N° Siret : 794 544 765 00036 / N° APE : 9202 Z



ATTESTATION - QUESTIONNAIRE DE SANTÉ Pour le renouvellement de ma licence Handball

Dans le cadre de la demande de renouvellement de ma licence auprès de la FFHandball, je soussigné atteste avoir rempli le Questionnaire de santé fixé par arrêté du ministre chargé des sports daté du 20 avril 2017 et publié au *Journal officiel* du 4 mai 2017.

Dans le respect du secret médical, je conserve strictement personnel ledit questionnaire et m'engage à remettre la présente attestation au club au sein duquel je sollicite le renouvellement de ma licence.

Conformément aux dispositions de l'article D. 231-1-4 du Code du sport,

J'ai répondu **NON** à chacune
des rubriques du
questionnaire



*dans ce cas : je transmets la
présente attestation au club
au sein duquel je sollicite le
renouvellement de ma
licence*

J'ai répondu **OUI** à une ou
plusieurs rubriques du
questionnaire



*dans ce cas : je suis informé
que je dois produire à mon club
un certificat médical attestant
l'absence de contre-indication à
la pratique du handball, établi
après le 1^{er} juin.*

Je reconnais avoir pris connaissance des dispositions réglementaires de la FFHandball relatives au certificat médical (article 30.2 des règlements généraux et articles 9 à 16 du règlement médical), disponibles dans l'Annuaire sur le [site Internet de la fédération](#)).

NOM et prénom :

Date (jj/mm/aaaa) :

Fait à :

Signature :

Dans le cas où le licencié concerné est mineur :

Nom et prénom du représentant légal :

Date (jj/mm/aaaa) :

Fait à :

Signature :

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL

16, avenue Raspail - CS 30312 | T. +33 (0)1 46 15 03 55 | ffb@ffhandball.net
94257 GENTILLY Cedex | F. +33 (0)1 70 76 65 92 | www.ff-handball.org

Association loi 1901 - N° Siret : 784 544 785 00036 / N° APE : 9202 Z



AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné, parent ou représentant légal du mineur ou majeur protégé, autorise l'adhésion de mon enfant à la FFHandball pour les pratiques sollicitées et dans le respect des règlements fédéraux.

En outre, si cela était nécessaire, j'autorise le transfert de mon enfant à l'hôpital par un service d'urgence (pompiers, SAMU) pour que puisse être pratiquée, en cas d'urgence, toute hospitalisation, intervention chirurgicale, y compris une anesthésie.

Dans le cas où mon enfant sollicite une licence « pratiquant », notamment en compétitions :
Conformément aux dispositions de l'article R232-52 du Code du sport,

j'autorise

je n'autorise pas



tout préleveur, agréé par l'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD) ou missionné par la Fédération internationale (IHF) ou la Fédération européenne de handball (EHF), dûment mandaté à cet effet, à procéder à tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prise de sang, prélèvement de phanères) lors d'un contrôle antidopage sur ledit enfant mineur ou le majeur protégé.

dans ce cas :

Je reconnais avoir pris connaissance que l'absence d'autorisation parentale pour le mode de prélèvement susvisé est constitutif d'un refus de soumettre mon enfant à ce contrôle antidopage et est susceptible d'entraîner des sanctions disciplinaires (au minimum 2 ans de suspension ferme pour la 1^{re} infraction)

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales d'adhésion à la FFHandball et les accepte.

Nom et prénom du représentant légal :

Nom et prénom du mineur ou majeur protégé :

Nom du club :

Date (jj/mm/aaaa) :

Fait à :

Signature :

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL

16, avenue Raspail - CS 30312 | T. +33 (0)1 46 15 03 55 | ffb@ffhandball.net
94257 GENTILLY Cedex | F. +33 (0)1 70 26 65 92 | www.ff-handball.org

Association loi 1901 - N° Siret : 704 544 705 00020 / N° APE : 9319 Z

DOSSIER LICENCE – saison 2018/2019

2018 - 2019

Fiche de renseignements

FICHE DE RENSEIGNEMENT

Nom de famille :

Nom d'usage :

Prénom :

Nationalité :

Né(e) le :

Ville de naissance :

Dép. naissance :

Pays de Naissance :

Latéralité :

droitier / gaucher / ambidextre

Taille (en cm) :

Adresse :

Coordonnées

Tél. domicile :

Tél. bureau :

portable :

fax :

CP :

Ville :

Pays :

Email :

- Je ne souhaite pas que mes coordonnées postales puissent être cédées à des partenaires commerciaux.
- Je souhaite que mon courriel (e-mail) puisse être cédé à des partenaires commerciaux. (si non coché l'adresse email restera réservée exclusivement aux communications fédérales)

Je soussigné(e), certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Je reconnais avoir pris connaissance :

- des conditions du contrat d'assurance MMA n°114 246 500 souscrit par la FFHB et être informé(e) de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat de personnes couvrant les dommages corporels auxquels la pratique du handball peut m'exposer. Si je ne souhaite pas souscrire cette assurance de personnes, **je coche cette case** .
- de la possibilité de souscrire directement auprès de MMA, à titre individuel, une des deux options complémentaires d'assurance.
- des différents tarifs de licence appliqués par la FFHB pour la présente saison sportive.

La présente demande implique l'adhésion pleine et entière aux statuts et règlements de la FFHB

J'atteste être informé(e) que la FFHB, la ligue et/ou le comité dont je relève peuvent être amenés, dans le strict cadre de la promotion et du développement du handball, à utiliser des photographies prises à l'occasion de manifestations organisées par eux et présentant plus de 3 licenciés identifiables. Si je ne souhaite pas que mon image soit utilisée dans le cadre précisé ci-dessus, **je coche cette case** .

Par la présente, je soussigné(e), représentant légal de l'enfant mineur ou du majeur protégé pour lequel une licence à la FFHB est sollicitée, autorise tout préleveur, agréé par l'agence française de lutte contre le dopage (AFLD) ou missionné par la fédération internationale de handball (IHF), dûment mandaté à cet effet, à procéder à tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prise de sang, prélèvement de phanères) lors d'un contrôle antidopage sur ledit enfant mineur ou le majeur protégé. Je reconnais avoir pris connaissance qu'un refus de se soumettre à un contrôle est susceptible d'entraîner des sanctions disciplinaires (au minimum 2 ans de suspension ferme).

Signature de l'adhérent(e)

Si mineur ou protégé : signature des parents ou du représentant légal

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit, il vous suffit d'écrire au président de la FFHB en fournissant un justificatif d'identité.



Saint-Renan Guilers
Handball

Saint-Renan Guilers Handball

SAISON 2018-2019



Saint-Renan Guilers
Handball

TARIF DES LICENCES

ANNEE DE NAISSANCE	CATEGORIE	Création <i>1ère licence au SRGHB !</i>			Déjà licencié Renouvellement jusqu'au 12 juillet 2017			Déjà licencié Renouvellements tardifs à partir du 13 juillet 2018			CHQ de caution pour responsable de salle et part aux activités extra- sportives et maillots
		Coût	Tarif famille !		Coût	Tarif famille !		Coût	Tarif famille !		
			2ème licence	3ème licence		2ème licence	3ème licence		2ème licence	3ème licence	
Né après 2006	Joueur - 12 ans	120 €	108 €	96 €	120 €	108 €	96 €	170 €	153 €	136 €	NON
de 2006 à 2002	Joueur 12-16 ans	140 €	126 €	112 €	140 €	126 €	112 €	190 €	171 €	152 €	NON
A partir de 2001	Joueur + 16 ans	160 €	144 €	128 €	160 €	144 €	128 €	210 €	189 €	168 €	OUI - 50 euros
A partir de 2001	Loisir	100 €	90 €	80 €	100 €	90 €	80 €	150 €	135 €	120 €	OUI - 50 euros
A partir de 2001	Handfit	120 €	108 €	96 €	120 €	108 €	96 €	170 €	153 €	136 €	NON
Dirigeant (Membres du CA, coaches, entraîneurs, bénévoles)		Licence Gratuite			Licence Gratuite			Licence Gratuite			NON

Les réductions pour plusieurs adhérents au sein d'une famille s'appliquent sur les tarifs les moins élevés,

Possibilités de régler :

- * En chèques sport
- * En coupons sport
- * En chèques vacances
- * En espèces
- * Par Chèques (étalement possible jusque décembre 2018)

Arbitres :

- * Arbitres : licence gratuite - renouvellement équipement à hauteur de 100€ si réalisation du quota individuel
- * Jeunes Arbitres T1 & T2 : licence gratuite - renouvellement équipement à hauteur de 100€ si réalisation du quota individuel
- * Jeunes arbitres T3 : tenue offerte - Bon achat de 50€ si réalisation quota individuel
- * Jeunes Arbitres Club : tenue offerte

CHARTRE DU JOUEUR

Cette chartre est une équivalence du règlement intérieur du club ; elle s'adresse à tous les licenciés, particulièrement aux joueurs et aux entraîneurs. Le Handball possède des valeurs nobles à vous de les respecter : **Fairplay, Loyauté, Engagement, Solidarité, Amitié, Respect & Générosité.**

✓ LE RESPECT DES HORAIRES

Entraînement : je suis à l'heure en tenue sur le terrain et j'attends sagement le coach.

Match : L'heure du Rendez-vous est l'heure de départ, soyez vigilant.

En cas d'absence au match OU à l'entraînement, je préviens l'entraîneur.

✓ LE RESPECT DU MATERIEL

Pendant les entraînements, je ne déplace pas les ateliers mis en place, et j'aide l'entraîneur à ranger la salle en fin de séance.

Le handball se joue avec les mains, pas avec les pieds ...

✓ LE RESPECT DE SOI ET DES AUTRES

La courtoisie est de rigueur envers l'entraîneur, ses partenaires, ses adversaires, les bénévoles, le public, les arbitres, Quand un entraîneur s'exprime, je suis attentif à ses consignes, je ne le coupe pas, je garde mon ballon dans les mains.

Etre présent à ses entraînements et matches (à domicile comme à l'extérieur), en tenue adéquate (posséder un short, un maillot, des chaussures de sport propres, une bouteille d'eau,...) et à respecter celle des autres (pas de problème de dégradation ou de vol). En ce qui concerne la composition des équipes, seul l'entraîneur est habilité à faire cette composition.

Pour les déplacements du samedi et du dimanche, il est demandé aux parents de faire l'effort d'accompagner et d'encourager le plus souvent possible leurs enfants aux matchs.

✓ LE RESPECT DES LOCAUX

Veiller au respect de la propreté et de l'intégrité des équipements municipaux. J'utilise un chiffon pour m'essuyer les mains et je me lave les mains avant le retour au vestiaire. La surface de jeu est fragile. Elle doit rester propre. Pour cela l'usage de la colle se fait dans des limites raisonnables. A la fin des rencontres, je ramasse les bouteilles et autres saletés de mon équipe et de l'équipe adverse.

✓ LA DISCIPLINE

Le Saint Renan Guilers Handball ne peut se substituer à l'éducation des parents.

Je respecte les décisions arbitrales. Si une décision à l'encontre d'un joueur, prise par une instance fédérale, régionale ou départementale, est assortie d'une amende financière, elle sera à sa charge ou de ses parents s'il est mineur. De plus le joueur concerné devra mener une action positive (arbitrage, responsable de salle, coaching, participation aux activités du club en général) d'une durée équivalente à la sanction sportive.

Signer sa licence, c'est accepter et appliquer ce code.

Tout non-respect de la présente chartre pourra faire l'objet d'une convocation devant le conseil d'administration de l'association Saint Renan Guilers Handball.

L'ensemble de ces comportements doit véhiculer une image positive du Handball et du Saint Renan Guilers Handball au sein de nos communes et de notre région

Signature de l'adhérent :